

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

L'an deux mil dix sept

Le 14 septembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 08 septembre 2017

PRESENTS : MMES BOULAI – MALLAH - SAVINMM. BARRAL – BOIREAU – BOISSIER-DESCOMBES -
BOIVENT – CABROLIÉ - DESCLIDES – ESTIENNE – SAVIN -
SUTRE**EXCUSÉS :** MMES GAILHOUSTET - MOUNIER

M FAURE

POUVOIRS :

M FAURE a donné pouvoir à M BOISSIER-DESCOMBES

MME MOUNIER a donnée pouvoir à M SUTRE

M BOISSIER-DESCOMBES a été nommé secrétaire de séance

2017-09-01 D**Objet : DM n°4 – ALSH**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite au récent versement des aides de la CAF concernant le contrat enfance et jeunesse de 2016 (30% restant dû) et au regard des engagements pris, il convient de reverser cette somme à la commune de Brie.

Monsieur le Maire propose de procéder à un virement de crédits supplémentaires d'un montant de 3 285,45 € comme suit :

COMPTE DEPENSES

CHAP.	COMPTE	OPER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
65	657341			Communes membres du GFP	3 285,45 €

COMPTE RECETTES

CHAP.	COMPTE	OPER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
74	7478			Autres organismes	3 285,45 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le virement de crédits.

Fait à Jauldes, le 14 septembre 2017

Le Maire**Eric SAVIN**